

**POPULATION CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE
RECENSEMENT INSEE**

POPULATIONS LEGALES 2019

COMMUNES	POPULATION <u>MUNICIPALE</u> 2019 - INSEE Population sans double compte	POPULATION <u>TOTALE</u> 2019 - INSEE
ARCINGES	215	220
BELLEROCHÉ	314	322
BELMONT DE LA LOIRE	1 477	1 503
BOYER	198	202
BRIENNON	1 719	1 758
CHANDON	1 479	1 509
CHARLIEU	3 695	3 789
CUINZIER	711	723
ECOCHÉ	523	536
JARNOSSE	419	427
LA BENISSON DIEU	424	434
LA GRESLE	861	881
LE CERGNE	622	646
MAIZILLY	332	341
MARS	570	581
NANDAX	546	861
POUILLY SOUS CHARLIEU	2 532	2 585
ST DENIS DE CABANNE	1 260	1 285
ST GERMAIN LA MONTAGNE	230	236
ST HILAIRE SOUS CHARLIEU	529	539
ST NIZIER SOUS CHARLIEU	1 696	1 743
ST PIERRE LA NOAILLE	381	389
SEVELINGES	643	656
VILLERS	589	602
VOUGY	1 488	1 549
TOTAL	23 453	24 317

POPULATION CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE RECENSEMENT INSEE

Les populations légales 2019 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2022.

La population TOTALE est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

La population comptée à part comprend notamment :

- Les militaires logés dans des casernes et qui n'ont pas de résidence personnelle dans la commune.
- Les internes des lycées, collèges, séminaires, qui n'ont pas de résidence personnelle dans la commune.
- Les personnes sans domicile fixe rattachées administrativement à la commune, mais recensées dans une autre commune.
- Les personnes vivant dans une collectivité d'une autre commune (travailleurs logés dans un foyer, étudiants logés en cité universitaire ou en foyer étudiants, personne âgée vivant dans une maison de retraite ou un hospice, personnes hospitalisées ou en traitement pour plus de trois mois, les membres d'une communauté religieuse), et ayant déclaré avoir leur résidence personnelle dans la commune.